

L'action et le dynamisme d'une association de protection de lac : l'exemple du lac Saint-Charles



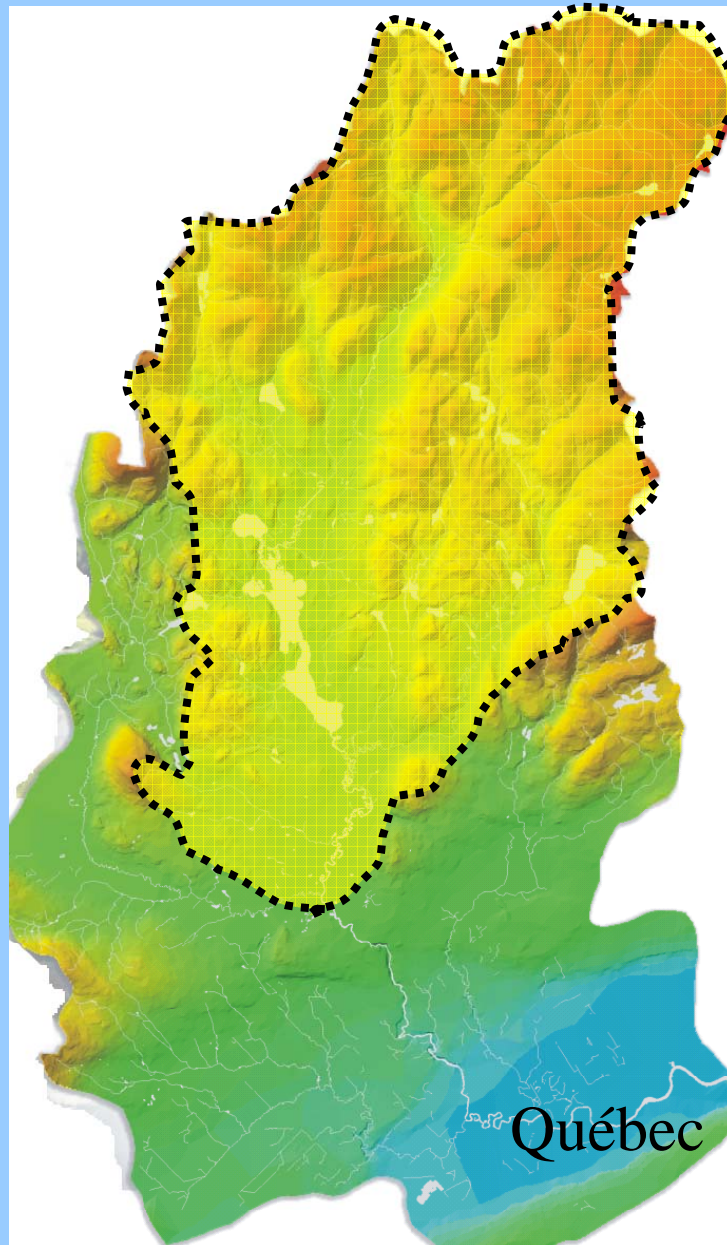
Forum national sur les lacs

Le 6 juin 2008



Plan de la présentation

- Présentation de l'organisation et des stratégies de développement utilisées
- Présentation des problématiques du territoire et de nos efforts de concertation dans le milieu



Territoire d'action

L'APEL c'est :

- L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord
- Un organisme à but non lucratif fondé en 1980 par des bénévoles soucieux de leur environnement
- Aujourd'hui l'APEL compte 850 membres, 13 administrateurs, 5 employés permanents et plusieurs contractuels



Notre mission et nos axes d'intervention :

- Protéger et mettre en valeur le riche patrimoine écologique du bassin versant du lac et de la rivière Saint-Charles
- Trois axes d'intervention:
 - Protection et mise en valeur
 - Éducation et sensibilisation
 - Projets environnementaux

Protection et mise en valeur

- Conservation des milieux humides
- Aménagement des Marais du Nord
- Réserve naturelle en milieu privé



Éducation et sensibilisation

- Sentiers d'interprétation
- Programmes éducatifs
- Campagnes de sensibilisation
- Rencontres, formation, ateliers, activités thématiques
- Etc.

Projets environnementaux

- Réalisation d'études
- Travaux de renaturalisation et de stabilisation des berges
- Corvées de nettoyage
- Recommandations aux municipalités et aux acteurs économiques
- Encouragement à adopter des pratiques environnementales responsables

Un peu d'histoire

- Dans les années 1990 – fin du Programme des lacs
- 1995 – la Ville de Québec décide de ne plus subventionner les activités de l'APEL
- 1997 – le Conseil d'administration de l'APEL prépare un plan stratégique pour relancer l'organisme
- 1999 à aujourd'hui – l'organisme se structure et met en place différentes stratégies de développement



Stratégies utilisées

- Recruter des administrateurs qualifiés dans différents domaines reliés à l'environnement (expertises diversifiées)
- Engager des ressources humaines formées en gestion de projet
- Mettre en commun nos connaissances du territoire et faire des recherches afin de mieux connaître les problématiques du bassin versant du lac
- Rencontrer les gestionnaires du territoire pour échanger sur les problématiques observées



Stratégies utilisées

- Se rapprocher des élus (municipaux, provinciaux et fédéraux) en les sensibilisant aux problématiques du milieu
- Se faire connaître par les éventuels partenaires financiers (Centre local d'emploi, Centre local de développement, Service Canada, etc.)
- Rendre accessible le plan d'eau à la population d'une manière structurée et respectueuse de l'environnement (appropriation du site et appui de la population)



Stratégies utilisées

- Multiplier les sources d'autofinancement (membership, accès Marais du Nord, boutique écologique, contrats de service, etc.) pour conserver une équipe permanente de professionnels (en 2007 - 40% de revenus autonomes)
- Réaliser des projets concrets afin de démontrer notre crédibilité (Marais du Nord)
- Gagner la confiance de nos partenaires et des citoyens... et la conserver !
- Être un organisme de protection de l'environnement et non de protection des droits des riverains



Stratégies utilisées

- Réaliser des exercices de planification stratégique avec nos partenaires, bénévoles et employés de façon récurrente (aux 2-3 ans)
- Multiplier les outils de sensibilisation de la population pour faciliter les changements de comportements

Stratégies utilisées

- Utiliser tous les moyens de communication à notre disposition : bulletins mensuels, site Internet / blogue, communiqués de presse, correspondance soutenue avec nos partenaires, etc.
- Faire des suivis environnementaux sur les cours d'eau du bassin versant et diffuser l'impact de nos actions et d'effectuer des recommandations aux municipalités

L'avenir...

- Continuer les suivis et les projets d'étude dans le but de mieux cibler nos actions
- Sensibiliser les nouveaux propriétaires sur le territoire, les agents d'immeubles et les promoteurs afin de diminuer les impacts de l'activité humaine
- Mettre en place des fossés écologiques, exemple de SEA street à Seattle
- Et continuer nos actions régulières...

Les problématiques du territoire

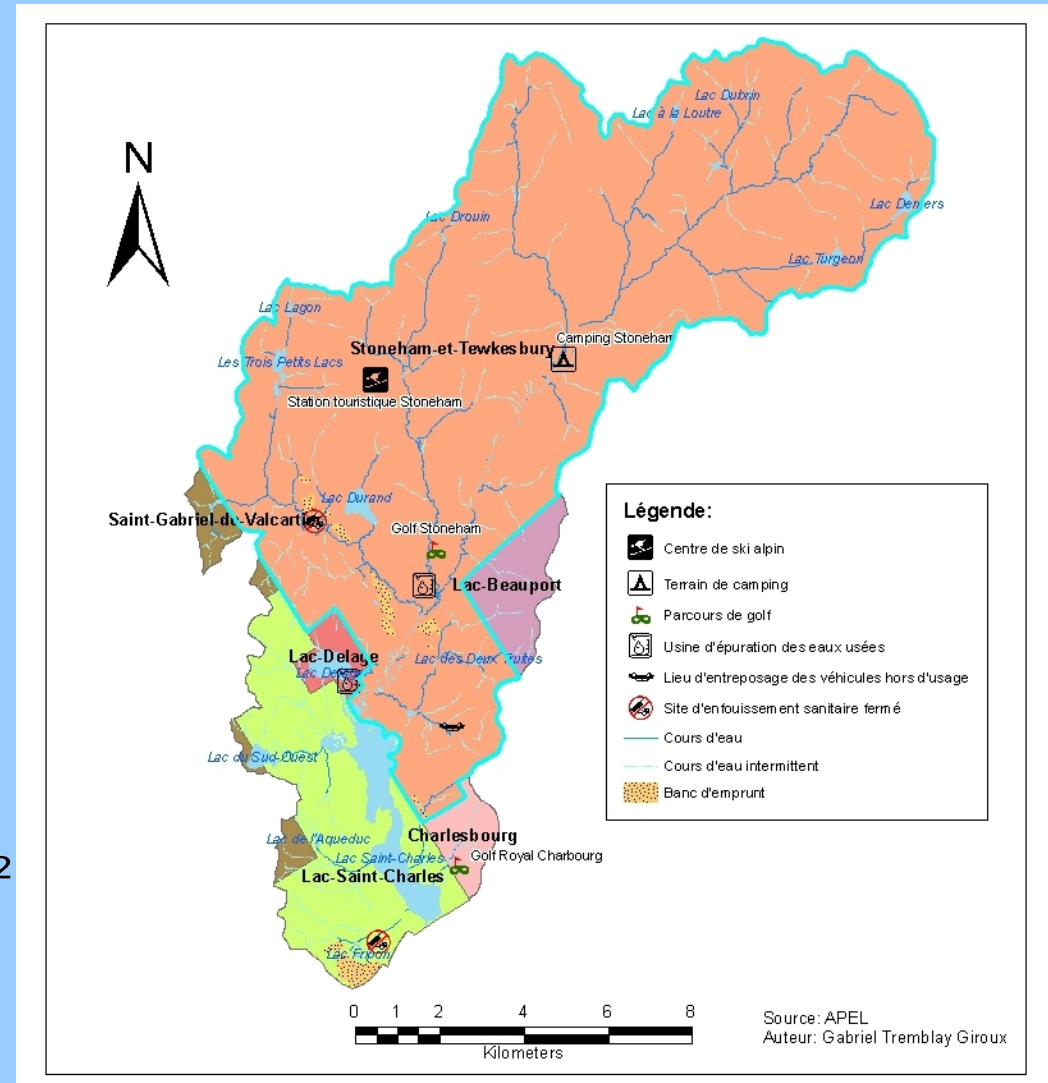


et nos efforts de concertation



Le bassin versant du lac Saint-Charles

- Superficie totale :
168 km²
- Plus de 45 km de rivières
- Lacs 4,9 km²
 - Saint-Charles 3,4 km²
 - Delage 0,5 km²
 - Durand 0,3 km²
 - Trois-Lacs 0,25 km²
 - Sud-Ouest 0,24 km²
 - Autres (10) ~ 0,2 km²
- Cinq municipalités



Activités humaines dans le bassin versant

- Développement résidentiel en bordure des plans d'eau et en montagne



- Routes et autoroutes

Activités humaines...

- Activités récréotouristiques : terrains de golf et stations de ski



Activités humaines...

- Installations septiques individuelles
- Deux stations d'épuration municipales



Activités humaines...

- Cimetières de voitures et site d'enfouissement



- Exploitation de sablières et gravières

Activités humaines...

- Barrage du lac Saint-Charles



Résultat de ces activités humaines

- Développement de cyanobactéries (2006 et 2007)



En réaction à la présence de cyanobactéries...

- Formation d'un comité technique avec les principaux acteurs municipaux et gouvernementaux
- Mise en place d'un plan d'action commun
 - Inspection des installations septiques
 - Reboisement des terrains municipaux riverains
 - Embauche d'un inspecteur en environnement pour le secteur du lac Saint-Charles
 - Étude limnologique du bassin de la rivière Saint-Charles
 - Sensibilisation des riverains du bassin versant

Les principaux acteurs du plan d'action

- Les villes de Stoneham, Lac-Delage et Québec
- La direction régionale du MDDEP
- Le Conseil de bassin de la rivière Saint-Charles
- L'APEL



Ce qu'il reste à faire

- Harmonisation des règlements entre les municipalités du bassin
 - Protection des rives
 - Engrais et pesticides
 - Imperméabilisation des sols et érosion
 - Petits élevages et pisciculture
- Modification des pratiques de drainage urbain
- Amélioration de la gestion du niveau du lac
- Et bien d'autres actions...

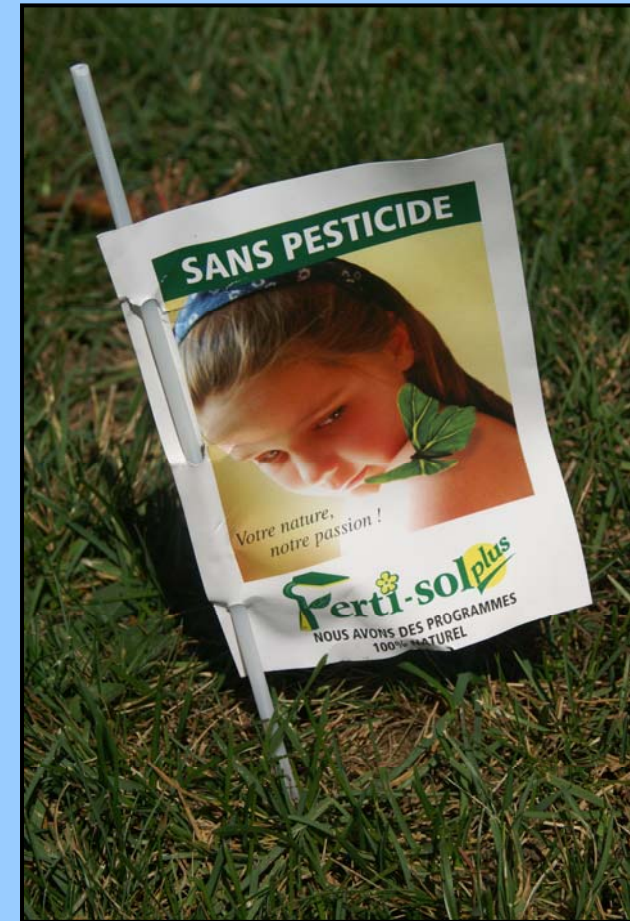
Les principales embûches

- Passer de la parole aux actes
- Tous les intervenants souhaitent agir, mais...
 - les budgets et les ressources n'y sont pas toujours
 - les sacrifices à faire sont parfois trop grands
- Pour l'APEL:
 - Changer les perceptions des citoyens et des élus sur la protection de l'environnement
 - Faire accepter aux riverains que nous sommes un organisme de *protection de l'environnement* et non de défense de leurs droits

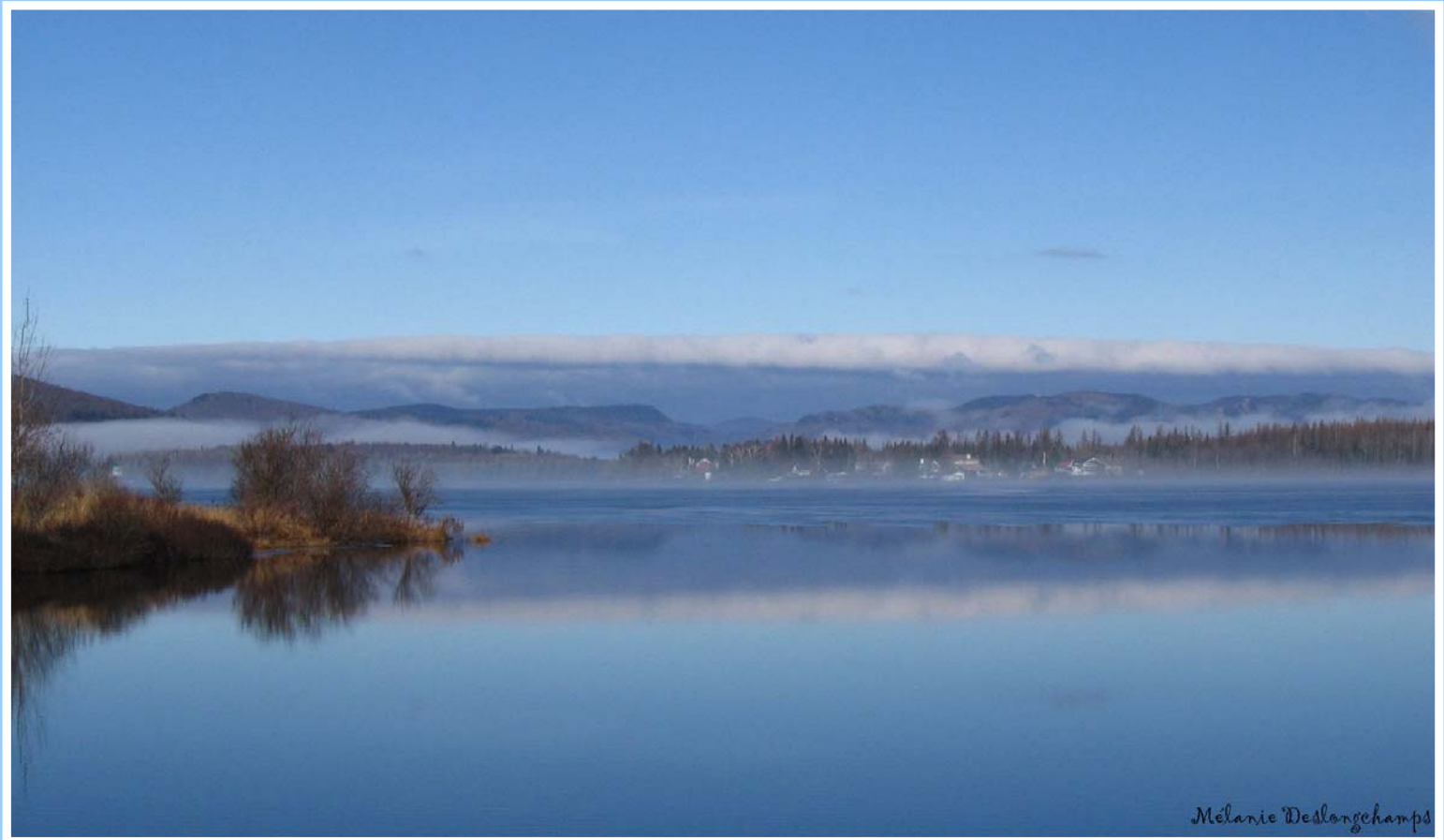


Les plus grands défis

- Éduquer la population afin que tous passent à l'action
- Concierter les acteurs du milieu pour la réalisation d'actions concrètes



Merci !



Mélanie Deslongchamps

<http://apel.ccapcable.com>